



Assemblée générale

Distr. générale
7 novembre 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-quatrième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Rapport du Secrétaire général sur les personnes portées disparues

Note du secrétariat

Dans sa résolution 69/184, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui soumettre à sa soixante et onzième session, ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme à sa session correspondante, un rapport détaillé sur l'application de la résolution, assorti de recommandations pertinentes. Le secrétariat a l'honneur de renvoyer le Conseil au rapport sur les personnes portées disparues que le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée (A/71/299 et Corr.1) comme suite à cette demande.

GE.16-19364 (F) 231116 231216



* 1 6 1 9 3 6 4 *

Merci de recycler

